

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1893.

PRÉSIDENTE DE M. CELS,

VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 8 ¹/₄ heures.

Dépouillement du scrutin. — MM. Huart et Gheury, docteurs en médecine, sont proclamés membres effectifs de la Société.

Correspondance. — M. Goblet d'Alviella se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. Putnam envoie une circulaire invitant la Société à prendre part à l'Exposition de Chicago. — Renvoi au Bureau.

Ouvrages présentés. — *De l'évolution des molaires et prémolaires chez les primates et principalement chez l'homme*, par M. Topinard, membre honoraire.

Catalogue de la Bibliothèque de la Société d'anthropologie de Paris, à la date du 31 décembre 1890. — *Première partie : catalogue alphabétique.* — *Deuxième partie : catalogue par ordre de matières.* Ce catalogue comprend 6,334 numéros.)

The Ainos of Yeso, Japan, par Romyn Hitchcock.

White-Line engraving for relief-printing in the fifteenth and sixteenth centuries, par S. R. Koehler.

The methods of fire-making, par Walter Hough.

A maid of Wolpai, par R. W. Shufeldt, M. D.

The evolution of house building among the Navajo Indians, par R. W. Shufeldt.

Chinese relics in Alaska, par le lieutenant T. Dix Bolles, U. S. N.

The Catlin collection of Indian paintings, par Washington Matthews, M. D., LL. D.

Anthropology at the Paris Exposition in 1889, par Thomas Wilson, directeur du Département de l'anthropologie préhistorique au Musée national des États-Unis.

The Ulu, or woman's knife, of the Eskimo, par Otis T. Mason, directeur du Département de l'ethnologie.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1892, n° 11, et 1893, n° 1.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1892, n° 12, et 1893, n° 1.

Annales de la Société géologique de Belgique, t. XIX, 1891-1892.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, t. VII, première livraison.

Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1893.

Annales du Cercle archéologique d'Enghien, t. IV, fasc. 2 et 3.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1892, fasc. 1, 2 et 3.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, 1892, t. XI.

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 15 février 1893.

L'Anthropologie, 1892, n° 6.

Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, 9 et 16 juillet 1892.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, janvier 1893.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, janvier 1893.

The american Anthropologist, octobre 1892.

A Journal of american Ethnology and Archæology, vol. III.

The medico-legal Journal, juin 1892.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Communications du Bureau. — *Mort de M. le Dr Titeca.* — Le Bureau a le regret d'annoncer la mort de M. le Dr Titeca, membre effectif de la Société, survenue le 21 décembre dernier. M. le Dr Titeca est l'auteur de statistiques très importantes, relevées sur les miliciens et concernant la répartition de la taille et du périmètre thoracique et les rapports de ces mesures entre elles. M. Titeca communiquait à la Société les résultats de ses recherches.

Une lettre de condoléances sera envoyée, au nom de la Société, à la famille de M. Titeca.

Mort du professeur Dr Schaaffhausen. — Les sciences anthropologiques viennent de perdre l'un de leurs adeptes les plus illustres, Hermann Schaaffhausen, qui a succombé le 26 janvier à une affection du cœur.

Schaaffhausen était né à Coblençe, le 19 juillet 1816. Il débuta à Bonn, en 1844, comme *privat docent* de physiologie. Quoiqu'il se fût occupé de pathologie, de médecine légale et d'histologie, ce fut surtout par ses travaux relatifs à l'archéologie préhistorique et protohistorique et à l'anthropologie qu'il se fit connaître du monde savant. Dans ses écrits, dont il fit réimprimer les principaux en 1885, sous le nom de *Anthropologischen Studien*, il se montre franchement partisan des théories transformistes de Darwin. Il avait réuni, sous les auspices de la Société allemande d'anthropologie, une immense quantité de matériaux sur l'ostéologie des races humaines; mais il laisse ce travail inachevé. Enfin, chacun sait que son nom est indissolublement lié à l'histoire de la race de Néanderthal.

Schaaffhausen était l'un des fidèles des anciens Congrès d'anthropologie préhistorique, où sa parole était religieusement écoutée.

Schaaffhausen était professeur d'anthropologie à l'Université de Bonn, président de la Société des Amis des antiquités du Rhin et de la Société d'histoire naturelle de la Prusse rhénane et de la Westphalie, et membre de la Commission du Musée provincial. Il était membre correspondant ou membre honoraire des sociétés d'anthropologie du monde entier. Notre Société avait l'honneur de le compter parmi ses membres honoraires depuis 1883.

Mort du professeur Dr Lindenschmit. — Ludwig Lindenschmit comptait également parmi les plus anciens membres honoraires de notre Société. Nous apprenons qu'il vient de mourir à Mayence, le 14 février dernier, à l'âge de 83 ans. Ses nombreux travaux sur la préhistoire et sur la protohistoire font autorité; mais son principal titre de gloire fut la création du Musée central des antiquités romaines et germaniques à Mayence, et si le nom de Schaaffhausen évoque celui de la plus ancienne race humaine connue, celui de Lindenschmit restera attaché à la race des *Reihengräber*, dont l'importance est si considérable pour l'histoire ancienne de nos contrées.

Manifestation à la mémoire de J.-S. Stas. — Le Bureau porte à la connaissance des membres qu'un comité s'est formé, composé de savants de divers pays, pour publier une édition nouvelle des tra-

voux de J.-S. Stas et élever un monument à sa mémoire. Afin de réunir les ressources nécessaires, le comité fait un chaleureux appel au concours de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science. Les adhésions et souscriptions sont reçues par notre collègue, M. Léo Errera, 1, place Stéphanie, à Bruxelles.

Promotions et décorations dans l'Ordre de Léopold.— M. le Président propose à l'assemblée de voter des félicitations à trois membres de la Société que le Roi vient de distinguer en les nommant, M. Mourlon, officier, et MM. Rutot et Van den Broeck, chevaliers de son Ordre. — Cette proposition est accueillie par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. Rutot remercie la Société au nom de ses collègues et au sien.

COMMUNICATION DE M. DE MUNCK.

OBSERVATIONS NOUVELLES SUR LE QUATERNAIRE DE LA RÉGION DE MONS-SAINT-SYMPHORIEN-SPIENNES.

(RÉSUMÉ.)

Si l'on admet la théorie du creusement des vallées le plus généralement adoptée, c'est sur les plateaux élevés, derniers vestiges des plaines primitives sur lesquelles se sont écoulées les eaux torrentueuses de l'époque quaternaire, qu'il faut chercher les restes de dépôts les plus anciens de cette époque.

Appliquée à la région de Mons-Saint-Symphorien-Spiennes, cette théorie semble parfaitement se confirmer par la découverte que j'ai faite sur les hauts plateaux du Bois-de-Mons (107 mètres d'altitude) de nombreux cailloux roulés quaternaires.

Je ferai observer toutefois que, sur ces éminences, je n'ai jusqu'ici constaté nulle part la présence de dépôts sableux ou limoneux quelconques pouvant se rapporter aux assises inférieures, moyennes et supérieures de M. Ladrière.

Le point le plus élevé de la région de Mons-Saint-Symphorien-Spiennes où j'ai reconnu, d'une façon bien positive, les graviers et les sables grossiers (dits mesviniens), correspondant à l'assise inférieure de cet auteur, est à 75 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Grâce aux travaux exécutés entre Harmignies et Spiennes pour l'extraction de la craie, j'ai pu, en effet, découvrir au bord du pla-

teau qui, dans cette dernière localité, domine la vallée de la Trouille, une sorte de poche ou de petite caverne disposée dans la craie et renfermant un lit de gravier ainsi que du sable grossier se rapportant certainement à l'assise inférieure.

La disposition de ce gravier et de ce sable, dans la poche, montre que celle-ci avait été remplie, lors du premier approfondissement de la vallée, quand les courants impétueux charriaient encore ces éléments lourds et grossiers qui caractérisent si bien les dépôts quaternaires inférieurs.

Mes observations sur le terrain me portent à croire que, dans le voisinage de cette poche et à l'altitude de 75 mètres, devait encore s'étendre, à l'époque quaternaire, un dépôt considérable de gravier et de sable; mais les érosions postérieures à cette formation n'en laissèrent subsister que quelques lambeaux disposés dans des anfractuosités crayeuses auxquelles ils doivent d'avoir été préservés de l'action des eaux envahissantes.

Cette disposition du gravier et des sables inférieurs en petites poches isolées est particulière aux hauteurs crayeuses de Spiennes et de Harmignies (75 mètres d'altitude), presque complètement dépourvues, du reste, de dépôts soit moyens, soit supérieurs.

Près des villages de Spiennes (au S.-E.) et de Saint-Symphorien (au S. et au S.-E.), dans les plaines situées à une altitude variant entre 50 et 60 mètres, j'ai non seulement trouvé les graviers et le sable inférieur disposés en de grandes poches crayeuses tapissées d'un peu de landenien marin, mais également les mêmes dépôts comblant de véritables lits de rivière. Partout, dans cette région, les courants auxquels est due la formation des assises moyenne et supérieure, sont venus niveler l'ensemble des couches secondaires, tertiaires et quaternaire inférieure sous-jacentes.

Telles sont les déductions générales que je crois pouvoir tirer, pour le moment, de mes recherches sur le quaternaire le plus ancien de la région de Mons.

Examinons maintenant les faits nouveaux qu'il m'a été donné de consigner au cours de récentes fouilles dont M. Louis Cavens a bien voulu me confier la direction.

Je ferai observer, tout d'abord, que ces fouilles sont pratiquées entre les courbes de niveau 50 et 55, à l'extrémité sud-ouest des exploitations de M. Hélin. Nous sommes aux moyens niveaux du bassin de Saint-Symphorien, là où le quaternaire inférieur a été le plus respecté par les invasions d'eau postérieures à sa formation.

Un fait important doit d'abord être signalé : c'est la découverte,

dans le gravier inférieur à silex taillés plus ou moins roulés, — gravier que j'avais désigné anciennement dans mes notes par la lettre B⁽¹⁾, — d'un certain nombre de petits fragments d'ossements qui, j'espère, pourront être déterminés. C'est en vain, comme on le sait, que jusqu'ici le gravier inférieur avait été fouillé dans le but d'en retirer des restes d'animaux.

Il faut aussi noter qu'en certains points, au-dessus de cette couche à ossements, j'ai constaté la présence d'un dépôt noirâtre tourbeux indiquant un ancien sol qui se sera probablement formé à une époque où les eaux s'étaient localisées vers les bas niveaux du bassin. Cependant, des sables grossiers (dits mesviniens) et de la glaise sont venus recouvrir ces graviers inférieurs et compléter, avec le sol qui les surmonte également, la série des dépôts se rapportant exactement à l'assise intérieure du quaternaire de M. Ladrière (C¹, C² et C³ de mes anciennes notes sur le quaternaire de la région de Mons).

Chacune de ces dernières couches renferme des silex taillés non roulés.

L'étude de la série quaternaire inférieure (B, C¹, C², et C³), visible dans la tranchée sud-ouest de l'exploitation de M. Hélin, montre que cette série a été respectée, au complet, y compris le sol qui la couronne, par les courants postérieurs à sa formation. Il n'en a pas été de même pour les couches inférieures qui s'étaient déposées, lors de l'approfondissement du bassin, sur les flancs des collines voisines. En effet, les courants de la deuxième et de la troisième période quaternaire n'ont laissé subsister là, dans des anfractuosités crayeuses, ainsi que je l'ai déjà dit, que quelques rares lambeaux de sable grossier et de gravier.

J'ai parlé de la deuxième période quaternaire; voyons si elle s'accuse, dans notre tranchée, par des dépôts se rapportant à l'assise moyenne de M. Ladrière. Au début de mes recherches sur le quaternaire de la région de Mons, je n'avais signalé, au-dessus de la série inférieure couronnée par un sol, que la présence d'un sable jaunâtre stratifié (C⁴) mesurant 30 centimètres d'épaisseur. Depuis mes nouvelles fouilles, j'ai pu m'assurer que, dans ce sable, surtout à sa base, se trouve parfois un gravier, peu épais, il est vrai,

(¹) Voir : 1° *Bulletin de la Société belge de géologie*, IV, 1890. *Mémoires*, page 258. — 2° *Compte rendu des travaux de la première section du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, 1890. — 3° *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. IV, 1890.

mais attestant une période d'inondation ayant succédé directement à la formation du sol. Ce gravier occupe la position stratigraphique assignée par M. Ladrière au cailloutis qui commence les formations moyennes. Quant au sable dont ce gravier est surmonté, il ne peut être qu'un représentant du « *limon panaché*, TRÈS SABLEUX A LA BASE, » de M. Ladrière.

Comme on l'a vu, j'ai pu, jusqu'ici, rapporter exactement les couches observées dans mes fouilles à celles décrites par M. Ladrière dans son magistral mémoire sur le quaternaire du nord de la France, ainsi qu'à celles observées par moi à Estinnes-au-Mont, Ville-sur-Haine, Thieu, Bracquagnies et Houdeng-Aimeries.

Cependant, il faut noter l'absence, dans nos tranchées, du *limon doux à taches charbonneuses*, qui devrait compléter la série des assises. Mais ce fait ne doit pas étonner, car il est assez rare de pouvoir observer, en un même point, la superposition complète de toutes les couches quaternaires. Souvent, en effet, comme j'aurai l'occasion d'en donner un exemple plus loin, l'action d'un courant plus ou moins impétueux, arrivé à un moment donné des temps quaternaires, a fait disparaître des couches qui s'étaient formées avant cette action. Et puis aussi, tel limon a pu se déposer en un point donné d'un lit de rivière ou de fleuve, et pas en un autre.

Quoi qu'il en soit, j'ai découvert une couche parfaitement caractérisée de limon doux à taches charbonneuses, mesurant 80 centimètres d'épaisseur, dans une tranchée des exploitations de M. Solvay située à 1000 mètres environ de mes fouilles (*). Cette découverte prouve à l'évidence que, durant le creusement du bassin de Saint-Symphorien-Spiennes, les courants quaternaires ont déposé, comme ailleurs dans la région de Mons, la série complète et successive de leurs graviers et de leurs limons.

Mais je reviens aux exploitations de M. Hélin, où mes nouvelles fouilles ont mis au jour, au-dessus du limon panaché, le limon fendillé bien représenté, sous sa forme un peu schistoïde, par 70 centimètres d'épaisseur.

Il est surmonté par 30 centimètres de limon gris bien caractérisé.

Ici vient se placer une observation importante, qui prouve, une fois de plus, que l'on doit considérer ce limon gris comme formant

(*) A droite de la grand'route de Mons à Beaumont, entre les courbes de niveau 55 et 60.

le sol de l'assise moyenne : au cours des terrassements considérables que j'ai fait exécuter afin d'étudier avec le soin le plus minutieux chacune des assises quaternaires, mon fouilleur et moi nous avons recueilli, sur un espace d'environ 1 mètre carré, 70 éclats provenant de la taille du silex, ainsi que deux blocs semblant se rapporter, comme nature minéralogique, à celle des éclats qui les accompagnaient. Mon attention fut attirée par ce fait, et bientôt, en cherchant parmi les éclats, je pus en trouver un qui se rattachait exactement à l'un des blocs. Ce premier résultat, déjà considérable à mes yeux, m'amena plus tard à examiner de près tous les débris de la taille, à les dégager de l'excès de limon qui les entourait, les rendait méconnaissables; et ce ne fut qu'après avoir longuement tâtonné, longuement cherché, que je parvins à rattacher 13 éclats sur l'un des blocs et 19 sur l'autre. Tous ces éclats offrent des caractères incontestables de taille intentionnelle et sont couverts de concrétions calcaires, ainsi que d'un dépôt jaunâtre effectué par les infiltrations d'eau qui ont traversé la couche supérieure au limon gris.

Or, tous les silex dont il vient d'être question n'offrent pas la moindre trace de choc ou d'usure attribuable à l'action d'un courant d'eau; ils ont les arêtes vives et les tranchants admirablement conservés. Ces caractères, ainsi que la réunion de tous ces débris en un point parfaitement déterminé, vers la surface du limon gris, le fait surtout d'avoir trouvé, près des deux blocs-matrices, les éclats à conchoïde de percussion qui en avaient été enlevés, montrent à l'évidence, me semble-t-il, que le limon gris n'est pas un dépôt dû à l'action d'un courant impétueux, mais bien un sol ou tout au moins un terrain marécageux qui fut, à l'époque paléolithique, plus ou moins habitable.

Quoi qu'il en soit, la découverte que je viens de signaler, la première de ce genre qui ait été faite dans le limon gris, prouve, à mon avis, qu'après l'émersion de celui-ci, l'homme paléolithique put en parcourir la surface et y établir des ateliers de taille du silex.

A cette époque, qui correspond à la fin de la période des formations quaternaires moyennes de M. Ladrière, les eaux, — en ce qui concerne le bassin de Saint-Symphorien-Spiennes, — s'étaient retirées dans les bas niveaux.

Mais de nouveaux courants assez impétueux, ainsi que l'atteste le gravier qu'ils ont déposé, survinrent bientôt. Puis ils s'étendirent

en nappes sur toute la région et entraînent parfois les dépôts quaternaires préexistants, ou les firent disparaître complètement, et lèchèrent alors les assises tertiaires et secondaires sous-jacentes.

Durant mes fouilles dans les terrains de M. Hélin, j'ai pu, en effet, observer que, par place, le limon gris qui termine le quaternaire moyen a été fortement remanié, et que ce dernier se retrouve alors à l'état de veinules irrégulières dans la masse stratifiée du limon jaunâtre (ergeron) supérieur. En certains points même, ce dernier, surmonté de la terre à briques, remplace complètement les assises moyenne et inférieure. Son gravier de base est alors un mélange des graviers des trois assises quaternaires.

Je ne parlerai pas de la terre à briques surmontée du sol actuel dans lequel abondent, dans notre région, les débris de l'industrie néolithique, et je résumerai comme suit toutes mes observations :

COMPOSITION DU QUATERNAIRE DE LA RÉGION DE MONS-SAINT-SYMPHORIEN-SPIENNES.

Sol actuel (humus) avec nombreux débris de l'industrie néolithique.

Assise quaternaire supérieure.	Limon argileux brunâtre non stratifié (terre à briques) .	1 ^m ,50
	Limon stratifié fin, calcaireux, jaune d'ocre, contenant, à divers niveaux, de petites linéoles de gravier, des grains de craie blanche ainsi que, vers la base, des veinules irrégulières de limon gris (exploitations de M. Hélin).	3 ^m ,00
	<i>Gravier supérieur</i> constitué par des cailloux roulés et des grains de craie blanche.— Ossements d' <i>Elephas primigenius</i> , de <i>Rhinoceros tichorhinus</i> et Succinées, silex taillés de forme acheuléenne et moustérienne (exploitations de M. Hélin)	0 ^m ,10
Assise quaternaire moyenne.	Limon gris cendré ou <i>sol de l'assise moyenne</i> . — Débris de végétaux, nucléi avec éclats s'y rattachant (exploitations de M. Hélin)	0 ^m ,30
	Limon fendillé brunâtre, sous sa forme un peu schistoïde (exploitations de M. Hélin)	0 ^m ,70
	Limon doux, jaunâtre, avec points noirs charbonneux (exploitations de M. Solvay).	0 ^m ,80
	Limon panaché représenté par un dépôt de sable jaunâtre, stratifié (exploitations de M. Hélin).	0 ^m ,30
	<i>Gravier moyen</i> , peu épais, mélangé parfois au limon panaché (exploitations de M. Hélin)	0 ^m ,10

	<p>Limon noirâtre, tourbeux, à ossements d'<i>Equus caballus</i>. — Cette couche représente le <i>sol supérieur de l'assise quaternaire inférieure</i> (exploitations de M. Hélin)</p>	0 ^m ,30
	<p>Glaise argileuse ou sablo-argileuse, mélangée parfois, à la base, d'un gravier avec silex taillés (exploitations de M. Hélin).</p>	0 ^m ,30
Assise quaternaire inférieure.	<p>Sable grossier verdâtre, glauconifère, à allure fluviale nettement accusée. — Racines de végétaux carbonisés, silex taillés : nucléi, éclats à section de plan de frappe et à conchoïde de percussion, couteaux retouchés parfois sur les bords, masses discoïdes ou haches épaisses et grossières, etc. (même exploitation)</p>	1 ^m ,00
	<p><i>Gravier inférieur</i> surmonté parfois d'un limon noirâtre représentant un <i>ancien sol</i>. Ce gravier est composé de cailloux fortement roulés et ébréchés, entremêlés de sable gris verdâtre, glauconifère. — Ossements d'animaux à déterminer, nombreux silex taillés indiquant l'emplacement d'un vaste atelier de taille : nucléus avec lame qui s'y rattache, nucléi, percuteurs, éclats à conchoïde de percussion, couteaux, racloirs de toutes formes et parfaitement retouchés; racloirs à encoches destinés probablement à façonner des tiges de bois ou de l'os; masses discoïdes ou haches épaisses et grossières, etc. (même exploitation)</p>	0 ^m ,50

DISCUSSION.

M. CUMONT demande que M. de Munck veuille bien préciser un point de la stratification qu'il vient de développer : il nous dit qu'au sommet du Bois-de-Mons, il a retrouvé quelques graviers correspondant au gravier inférieur de M. Ladrière. Or, il y a une différence de niveau considérable entre le sommet de cette colline et le plateau où il retrouve toutes ses couches superposées. Le gravier inférieur, dans ce dernier gisement, est au moins à une trentaine de mètres plus bas que le niveau du plateau. A-t-on d'ailleurs retrouvé au Bois-de-Mons les mêmes pièces que celles que l'on a recueillies dans le gravier inférieur entre Spiennes et Saint-Symphorien ?

M. DE MUNCK. — Je ne le crois pas ; toutefois j'ai ramassé sur le mont au Banc (Roëulx) une pointe qui présente tous les caractères des pièces dites moustériennes. Il est vrai de dire que l'homme quaternaire a pu se réfugier sur les hauteurs au moment des crues des rivières.

M. CUMONT. — Les silex éclatés dont il a été question ont-ils été trouvés dans le limon gris ou au-dessus de cette couche ?

M. DE MUNCK. — Dans le limon gris, qui a 30 centimètres d'épaisseur.

M. CUMONT. — Et toutes les autres couches énumérées par M. de Munck existent au-dessus ?

M. DE MUNCK. — Oui. Toutes les pièces proviennent de la même carrière. Il n'y a que le limon charbonneux qui manque en ce point.

M. JACQUES. — M. de Munck peut-il nous dire pourquoi ces silex n'ont pas de patine ?

M. RUTOT croit que la cause peut en être recherchée dans la composition des eaux qui ont déposé les couches : ces eaux n'avaient probablement pas d'action sur le silex.

M. DE MUNCK. — Quelques éclats sont cependant un peu lustrés.

M. RUTOT. — Je désirerais présenter quelques considérations au sujet de l'intéressante communication de M. de Munck.

A la suite de l'excursion conduite par M. Ladrière dans le quaternaire franco-belge, nous avons dû reconnaître que les subdivisions établies par le géologue lillois, dans le quaternaire du nord de la France, sont entièrement applicables aux couches visibles dans les environs de Mons, et M. de Munck a parfaitement raison dans les assimilations des couches qu'il nous présente.

Toutefois, si la concordance ethnographique des couches est aussi satisfaisante que possible, il reste encore bien des obscurités au sujet des instruments de silex taillés qui s'y rencontrent.

D'après M. Ladrière, la forme caractéristique de silex taillé de sa division quaternaire inférieure est l'instrument chelléen, c'est-à-dire une pointe effilée, taillée à larges éclats, portant à l'autre extrémité un talon arrondi, le plus souvent formé par le silex brut. M. Ladrière a lui-même recueilli en place six de ces instruments dans la glaise de sa division inférieure.

Dans les couches belges, aucun silex de la forme-type française n'a encore été recueilli.

Nous trouvons à leur place nos silex dits « mesviniens », de formes très variées.

Plus haut, nous rencontrons la hache en amande, parfaitement taillée sur les deux faces, que l'on trouve, du reste, à Saint-Acheul, dans les graviers base du quaternaire inférieur.

Le synchronisme des silex taillés est donc loin d'être aussi bien établi que celui des couches; cependant, je crois utile de rappeler que j'ai rencontré, à la base de l'assise inférieure, à Guise, des silex taillés rappelant absolument nos formes mesviniennes de l'exploitation Hélin.

Il serait donc désirable que des recherches fussent dirigées avec soin, tant en France que chez nous, afin d'arriver à une solution définitive de la question si importante de la répartition des silex dans les couches du quaternaire franco-belge.

M. JACQUES. — Je me permettrai d'appeler l'attention de la Société sur l'énorme différence que l'on peut constater dans la taille du silex aux différents niveaux. On peut voir sur place, dans la même carrière, pour ainsi dire toute l'évolution de la taille.

Aux niveaux les plus inférieurs, les rognons de silex sont à peine ébauchés: de grands éclats sont enlevés intentionnellement, mais on devine que l'époque n'était pas éloignée où l'homme préhistorique s'était contenté du caillou ramassé au bord d'un torrent et où le hasard seul lui avait montré les avantages de la taille. Plus haut, les éclats sont plus réguliers, plus voulus, et à des pièces grossièrement taillées se mêlent des pièces montrant un degré de plus dans l'habileté de l'ouvrier. Puis viennent les pièces taillées à petits éclats sur les deux faces ou sur une seule face, indiquant une civilisation plus avancée. La nature de la roche employée varie d'une façon corrélative: au silex grossier, dont sont faits les instruments des couches les plus anciennes, succède une roche choisie avec soin, à grain plus fin, qui peut être débitée en petits éclats et dont le tranchant effilé rendait sans aucun doute plus de services.

J'attache une grande importance à ces faits, car j'y trouve la preuve de la possibilité de faire remonter les couches inférieures à une haute antiquité, malgré l'absence de pièces paléontologiques probantes. Il est certain, en effet, que cette évolution ne s'est pas faite dans un temps relativement court, bien que l'on puisse prétendre qu'il ne faut pas longtemps pour que des rivières torrentueuses et fort chargées de limon modifient aussi profondément que nous le constatons l'aspect d'une contrée. Je ne vois qu'une seule façon de réduire la longueur de ces périodes éloignées: c'est

d'admettre que les hommes qui ont fabriqué les instruments grossiers ont été chassés par des inondations et remplacés immédiatement après par des tribus plus civilisées, connaissant mieux l'art de tailler le silex. Toutefois s'il en avait été ainsi, il faudrait accepter la même explication pour d'autres contrées, comme la région de la Somme. Mais là, heureusement, l'étude de la faune vient au secours de l'archéologue, pour lui démontrer que les phénomènes se sont succédé à de longs intervalles de temps et que l'évolution parallèle de la taille du silex a été progressive, mais très lente.

M. DE PAUW. — Je me rallie complètement, quant à moi, à la manière de voir de M. Jacques. J'ai fouillé l'un des premiers le gisement qui a donné les nombreuses pièces dont a parlé M. de Munck, et les intéressantes superpositions de couches qu'il a montrées. Or, j'ai constaté dès cette époque que le gravier inférieur contenait des pièces très grossièrement taillées; que dans le sable grossier inférieur, dans un atelier différent du précédent, les pièces étaient plus soigneusement ébauchées; enfin que dans le gravier supérieur les pièces sont très perfectionnées.

M. RUTOT. — Nous sommes absolument d'accord sur ce point. Seulement, je rappelle qu'aux niveaux inférieurs, en France, on trouve des pièces mieux taillées que nos pièces grossières, des pièces d'une forme que nous ne rencontrons pas chez nous.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. de Munck de son intéressante communication et rappelle que les silex qui sont soumis à l'assemblée proviennent du gisement qu'il a signalé à la Société à la séance du 26 septembre 1887.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

NUCLÉI DE L'ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE SUR LESQUELS SE RAPPLIQUENT PLUSIEURS ÉCLATS, PAR M. DE MUNCK.

Si les collections préhistoriques offrent quelques exemples de nucléi ou blocs-matrices sur les facettes desquels peuvent encore se rappliquer des lames qui en avaient été enlevées par l'homme de l'époque néolithique, il n'en est pas de même pour les séries paléolithiques, car, à ma connaissance, la découverte des blocs dont j'ai parlé dans ma précédente note est la première de l'espèce

qui puisse être signalée sérieusement. En effet, comme on a pu le voir, non seulement la connaissance du gisement est complète, mais aucun doute ne peut exister au sujet de l'authenticité des pièces recueillies par mon fouilleur et par moi-même au cours de fouilles régulières et absolument méthodiques.

J'ajouterai du reste que, pendant ces fouilles, M. J. Houzeau de Lehaie — auquel je dois toute ma reconnaissance pour les services qu'il m'a rendus au cours de mes travaux — a bien voulu venir souvent, à ma demande, contrôler sur place mes observations, et que toujours, après avoir étudié sérieusement les faits signalés par moi, il en a reconnu la scrupuleuse exactitude.

Je me dispenserai des longues dissertations auxquelles pourraient donner lieu les précieux objets que j'ai l'honneur de présenter à la Société d'anthropologie, et je passerai de suite à leur description sommaire.

PREMIER NUCLEUS RECUEILLI DANS LE LIMON GRIS REPRESENTANT
LE SOL DE L'ASSISE MOYENNE DU QUATERNAIRE.
(Planche IX, fig. 1.)

L'homme paléolithique a d'abord préparé un plan de frappe AAA en enlevant du bloc trois ou quatre grands éclats, puis, par percussion sur le plan de frappe AAA, il a déterminé l'enlèvement des éclats 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Il a ensuite préparé un second plan de frappe B, à partir duquel, par percussion, il a détaché du bloc les éclats 8 et 9. Ce travail étant terminé, il a percuté à nouveau sur le plan de frappe AAA pour en faire partir les éclats 10 et 11. Mais, n'ayant pas trouvé dans les résidus du dépècement méthodique du bloc une seule lame utilisable à sa convenance, il a préparé un troisième plan de frappe CC par l'enlèvement d'abord de l'éclat 12, recouvert en partie de la croûte primitive et naturelle du bloc, puis de l'éclat 13. Par cette opération, le plan de frappe C devint en quelque sorte une continuation du plan de frappe B précédemment obtenu, et c'est dans le voisinage de la ligne d'intersection de ces deux plans qu'il percuta à nouveau. Une première fois, la percussion fut infructueuse, comme le montre l'étoilure circonscrite d'un pointillé (rouge sur l'original). Une seconde fois, une étoilure et un fendillement incomplet du bloc, circonscrits d'une ligne (rouge sur l'original, noire dans le dessin), se produisirent. Une troisième fois, la percussion détermina une étoilure, contre la précédente, et un conchoïde à moitié visible sur le bloc près du chiffre 14, qui désigne

également la face d'où un éclat a été détaché. Enfin, un grand éclat, représenté par la face 15, fut enlevé par percussion pratiquée sur le plan de frappe CC. Cet éclat qui, malgré toutes mes recherches, n'a pu être trouvé dans le voisinage immédiat du gisement du bloc, semble avoir été emporté et utilisé par l'homme paléolithique.

DEUXIÈME NUCLÉUS RECUEILLI DANS LE LIMON GRIS REPRÉSENTANT
LE SOL DE L'ASSISE MOYENNE DU QUATERNAIRE.
(Planche IX, fig. 2.)

L'homme paléolithique a d'abord, au moyen d'un percuteur, porté un coup sur la croûte naturelle du bloc en A ; il en est résulté une division de ce bloc en trois grandes parties, 1, 2, et la troisième représentée par les éclats 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.

La partie 1, détachée en même temps que la partie 2, dont elle s'est séparée accidentellement, n'a pas été utilisée.

Autour de la partie 2, l'homme paléolithique a préparé trois plans de frappe B, C, D, par l'enlèvement des éclats 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Chacun de ces éclats offre, sur l'une de ses faces, une partie de la croûte primitive et naturelle du bloc dont ils ont été détachés.

L'éclat 7 s'est brisé en deux par l'effet de la percussion.

A partir du plan de frappe C, l'homme paléolithique a, par percussion, enlevé le grand éclat 9 qu'il a dédaigné par le fait qu'il ne lui offrait qu'un bord tranchant de minime importance. Sur le bloc se voit la face à conchoïde en creux 9^a, dont cet éclat à conchoïde en relief et à esquille de percussion bien apparent a été détaché.

L'éclat 10, brisé par l'effet de la percussion, recouvert de la croûte primitive et naturelle du bloc et détaché de la partie 2 de ce dernier, n'a pu être utilisé. Sur la partie 2 du bloc se voit la face à conchoïde en creux 10^a, dont l'éclat 10 a été détaché.

La troisième partie du bloc est représentée, comme il a été dit plus haut, par les éclats 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Ceux-ci ont été enlevés successivement à partir de deux ou trois plans de frappe qui avaient été préparés au fur et à mesure du dépècement du bloc.

L'éclat 13, très tranchant et offrant la forme classique de la pointe dite moustérienne, aurait pu être utilisé par l'homme paléolithique s'il ne s'était brisé en deux au moment de son enlèvement du bloc,

Cette dernière percussion a en même temps déterminé le détachement d'une petite esquille que l'on peut voir entre les éclats 11, 13 et 14.

NUCLÉUS AVEC LAME SE RAPPLIQUANT
PROVENANT DU GRAVIER DE L'ASSISE QUATERNAIRE INFÉRIEURE.

L'homme paléolithique a d'abord préparé un plan de frappe AAA, par l'enlèvement de trois ou quatre éclats; puis, à partir de ce plan de frappe, il a détaché plusieurs éclats représentés par les faces 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

L'éclat 6 s'est brusquement brisé en B, et le dernier coup porté sur le plan de frappe A, a déterminé, en C, une esquille de percussion et un simple fendillement du bloc.

Mais, pendant le laps de temps qui s'est écoulé depuis l'époque paléolithique jusqu'au moment de nos fouilles, des infiltrations d'eau déterminèrent un dépôt de concrétions calcaires dans la fente du bloc. Peu à peu, ce dépôt s'augmenta et les actions atmosphériques aidant, le détachement de l'éclat rattaché actuellement sur le bloc eut lieu au moment où nous l'avons extrait du dépôt caillouteux inférieur.

Telles sont, en résumé, les observations que j'ai pu faire sur la série de nucléi que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter. Elles ont la plus grande importance, vous n'en disconviez pas, j'en suis certain, car, mieux que n'importe quelle théorie, elles nous permettent de nous faire une juste idée, *pièces en main*, du travail du silex au temps de notre ancêtre le plus éloigné, l'homme paléolithique.

CRANE D'IVOIRE SCULPTÉ.

M. VAN DEN BROECK présente un crâne d'ivoire remarquable par la fidélité avec laquelle le sculpteur a reproduit les moindres détails anatomiques. On pourrait à la rigueur relever sur cette pièce, qui a été exécutée au quart de la grandeur normale, les principales mensurations. Cet objet est d'origine japonaise.

M. LE PRÉSIDENT remercie MM. de Munck et Van den Broeck de leurs intéressantes communications.

La séance est levée à 10¹/₂ heures.

PLANCHE IX.

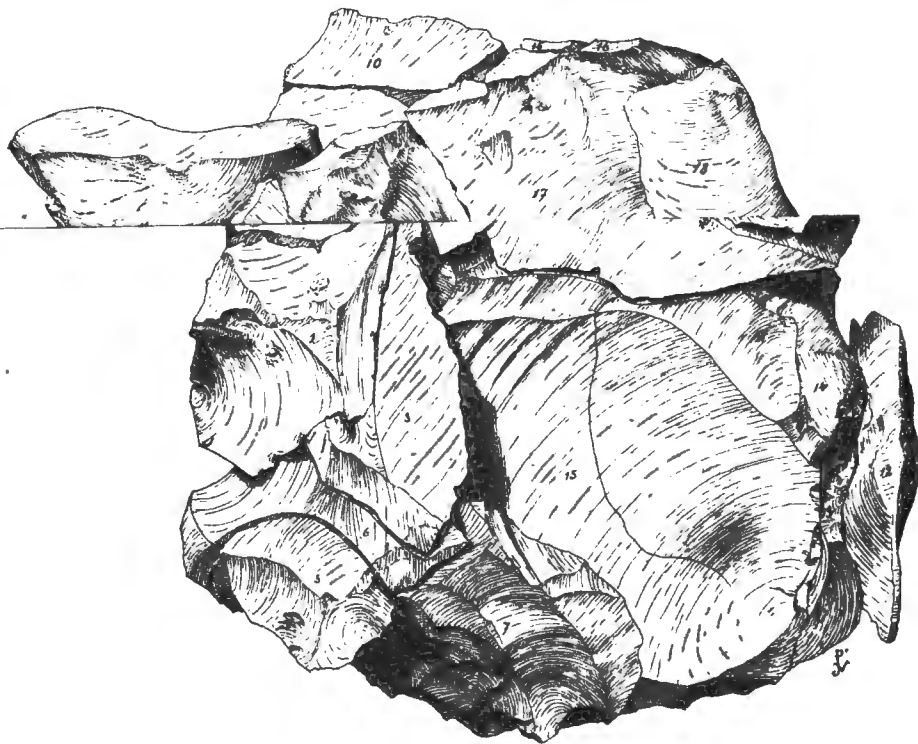
PLANCHE IX.



**Deux nucléi recueillis dans le limon gris représentant le sol de l'assise moyenne
du quaternaire de la région de Saint-Symphorien-Spiennes.**



2.



E. DE MUNCK, NUCLÉI QUATÉNAIRES AVEC LAMES DÉTACHÉES.

PLANCHE X.

PLANCHE X.

FIG. 1. — Tatouages d'une femme de Upoto (district de Bangala).

FIG. 2. — Tatouages d'une femme de Yaminga (Haut-Congo).

FIG. 3. — Tatouages d'une femme de Upoto (district de Bangala).



FIG. 1.



FIG. 2.



FIG. 3.

A. VAN MONS, PHOTOGRAPHIES PRISES AU CONGO.